

Motion du Conseil Syndical du Mercredi 25 septembre 2019

Les membres du conseil syndical du SNUDI FO 63 réunis le mercredi 25 septembre 2019 ont pris connaissance des mesures envisagées par le gouvernement sur la question de la mise en place d'un régime universel par points pour les retraites.

Considérant que la mise en place de cette contre-réforme Macron-Delevoye aurait des conséquences graves pour tous les salariés du privé et pour les agents du service public, le Conseil Syndical du SNUDI FO 63 s'inscrit pleinement dans la revendication de notre confédération Force Ouvrière : « Non au régime universel par point, maintien des 42 régimes, dont celui du code des pensions civiles et militaires. »

Les membres du conseil syndical invitent à multiplier les réunions d'information syndicale, les discussions dans les écoles, avec les collègues afin d'informer des pertes importantes au niveau des pensions des professeurs des écoles (jusqu'à 40%), et définir les moyens d'action pour empêcher que cette mesure d'ampleur passe.

Les membres du Conseil Syndical ont pris connaissance de l'appel intersyndical à la grève illimitée des agents de la RATP, rejoint par la fédération FO transport et logistique, ainsi que SUD Rail du 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites, et considère cette date comme un point d'appui pour gagner sur nos revendications .

S'appuyant sur la déclaration de notre secrétaire confédérale : « Sil faut la grève, FO est prêt ! » lors de la mobilisation nationale du 21 septembre 2019 à Paris, les membres du conseil syndical du SNUDI FO 63 s'engagent à organiser la mobilisation interprofessionnelle dans l'unité d'action intersyndicale public/privé la plus large possible.

Motion adoptée à l'unanimité